

AURO Peinture à la chaux, qualité professionnelle N° 344

Type de produit

Peinture murale à la chaux contenant du dioxyde de titane, exempte de liant synthétique.

Emploi

- Couche blanche couvrante. A l'extérieur pour supports minéraux non traités et résistants aux intempéries (par exemple: enduit, béton, grès calcaire).
A l'intérieur également pour l'argile, le placo-plâtre, le papier peint ingrain, les peintures minérales.

Propriétés techniques

- Choix écologique conséquent des matières premières
- Haut pouvoir de diffusion (valeur $s_d < 0,05$ m).
- Rendement: 10 m²/l
- Degré de blancheur (facteur de luminance énergétique): 97.
- Pouvoir couvrant (rapport de contrastes): Classe 3 suivant la norme EN 13300 pour une consommation de 100 ml/m² ou 10 m²/l.
- Surface mate, apte à être peinte plusieurs fois

Composition

Eau, hydroxyde de calcium, dioxyde de titane, masses de remplissage minérales, ester glycérique de colophane en tant que savon de potassium, cellulose. Déclaration actuelle sur www.auro.com.

Teinte

Blanche. Colorable, à l'intérieur uniquement, avec la Peinture colorée à la chaux N° 350. Des essais préalables sont recommandés.

Méthode d'application

Température d'application minimum: +8 °C. Appliquer rapidement et uniformément au pinceau ou au rouleau, 2 à 3 couches fines. En fonction du pouvoir d'absorption du support, diluer éventuellement avec de l'eau (max. 20 %).

Temps de séchage dans des conditions climatiques normales (20 °C/ 60% d'humidité relative)

- Traitement ultérieur possible après 24 heures, ceci dépendant énormément de la température, de l'humidité de l'air et du support.
- Le délai de séchage peut être beaucoup plus long si le degré d'humidité est élevé et la température basse.
- Le séchage final est atteint après plusieurs semaines. Une forte humidité de l'air favorise le processus de carbonisation (durcissement).

Diluant: Prête à l'emploi. Peut être diluée avec de l'eau.

Consommation

Environ 0.10 l/m² par couche, sur support lisse et peu absorbant. Elle peut varier en fonction de la méthode d'application, de la structure de la surface et du pouvoir d'absorption. Déterminer les consommations exactes par des essais directs sur l'objet.

Nettoyage des outils

Nettoyer les outils immédiatement après l'utilisation à l'eau. Eviter les éclaboussures et les débordements ou les enlever immédiatement.

Conservation: A 18 °C dans l'emballage d'origine fermé: 24 mois.

Stockage

Stocker les contenants d'origine fermés dans un endroit frais, sec, à l'abri du gel et hors de la portée des enfants. Avant de refermer le contenant, enlever les dépôts de produits sur le couvercle et les bords et pulvériser le couvercle et les bords avec l'Anti-moisissure N° 413.

Emballage: Polypropylène. Poignée en métal.

Traitement des déchets

Les contenants vidés et propres peuvent être recyclés. Les résidus secs peuvent être jetés dans les déchets ménagers ou traités comme des déchets de construction. Résidus liquides: Code CED 080120, suspension aqueuse; le cas échéant, contacter les partenaires compétents en matière de traitement de déchets.

Classe de danger: Néant

Remarque: Contient de l'hydroxyde de calcium. Identificateur/catégorisation de danger: Xi/irritant

Attention

Irrite les yeux et la peau. Risque de lésions oculaires graves. Tenir hors de la portée des enfants. En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement à l'eau et consulter un médecin. En cas de contact avec la peau, laver immédiatement abondamment à l'eau. Lors de l'application porter des gants de protection appropriés et des lunettes hermétiques/protection du visage. En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette. En cas d'application par pulvérisation: ne pas inhaler les vapeurs. Respecter les données des fiches de sécurité et des fiches techniques*.

Recommandations techniques d'application

Peinture à la chaux, qualité professionnelle AURO N° 344

1. SUPPORT

1.1 Supports adéquats

Supports minéraux, non traités et résistants aux intempéries (par ex. enduit, béton, grès calcaire) à l'extérieur. A l'intérieur, également: argile, placo-plâtre, papier peint ingrains, peintures minérales. Rendre les anciens revêtements mats légèrement rugueux. Vérifier le pouvoir d'adhésion et l'aptitude de la surface à être peinte, par des essais.

1.2 Supports non-adaptés

Bois, plastique ou surfaces synthétiques similaires, anciennes couches synthétiques, revêtements brillants ou similaires à des laques. Enlever les anciennes couches non-adhérentes et non-solides.

1.3 Conditions préalables

Le support doit être ferme, solide, adhérent, légèrement absorbant, mouillable à l'eau, propre, exempt de substances huileuses, grasses, d'efflorescences, de substances saignantes et non-friable.

2. APPLICATION

2.1. Préparation du support

- Enlever complètement les parties non-adhérentes, la poussière, la saleté, les substances huileuses, la mousse, les algues, les anciennes couches synthétiques.
- Poncer les couches de frittage sur les enduits ou surfaces en béton frais. Enlever les agents de démoulage, par ex. à l'aide du Nettoyant pour laque et lasure AURO N° 435*.
- Brosser les surfaces friables à sec ou les nettoyer à l'eau.
- Reboucher les trous, fissures, etc. avec un produit adapté au matériau du support.
- Nettoyer les enduits et le cas échéant, les humidifier 1 à 2 jours avant l'application.
- Nettoyer les anciennes couches minérales à sec ou à l'eau. Enlever les couches abîmées.
- Brosser, passer l'aspirateur et bien nettoyer les anciennes couches adhérentes. Enlever la saleté. Enlever complètement les anciennes couches non-adhérentes ou s'effritant.
- Bien recoller les joints des papiers peints; enlever les traces de colle. Recouvrir après le séchage.
- Bien protéger les surfaces environnantes, qui ne sont pas à traiter (en particulier, le verre, la céramique, le bois et le métal); couvrir soigneusement.

2.2 Traitement de base

- A l'intérieur: Appliquer 1 couche de Peinture à la chaux, qualité professionnelle N° 344* diluée avec max. 20% d'eau sur le placo-plâtre ou les supports traités au préalable avec l'enduit de rebouchage N° 329* ou fortement contrastés.
- A l'extérieur: Imprégner avec l'Imprégnation au silicate, qualité professionnelle N° 306*.

2.3 Traitement suivant

Après une préparation adéquate du support, appliquer 1 à 3 couches de Peinture à la chaux, qualité professionnelle N° 344, le cas échéant diluée à l'eau (20 % max.). A l'extérieur, appliquer au moins 2 couches. Respecter un temps de séchage de 24 h entre les étapes de travail.

Conseils

- Température d'application min. 8 °C, max. 30 °C, max. 85 % d'humidité relative, conditions optimales 18-25 °C, 40-65 % d'humidité relative.
- Bien remuer avant l'emploi et pendant l'application.
- Ne pas mélanger avec des produits autres que ceux mentionnés.
- Les enduits neufs, particulièrement ceux qui contiennent de la chaux, doivent sécher sans revêtement pendant 4 semaines au moins.
- L'exposition directe au soleil, l'humidité et la saleté sont à éviter pendant l'application et le séchage. A l'extérieur, protéger la surface de la pluie et du soleil pendant au moins 5 jours.
- Eviter les séchages précipités pour une carbonisation suffisante. Le cas échéant, dans les premiers jours, pulvériser la surface finement avec de l'eau, une fois par jour.
- Humide, présente un léger effet de lasure (transparent). Le pouvoir couvrant est atteint après séchage.
- Lors d'applications à l'extérieur, un farinage typique du produit et l'usure sont à prendre en compte.
- Des surfaces légèrement « nuageuses », l'apparition de taches et d'efflorescences sont possibles et sont spécifiques au produit.
- Respecter les informations de l'Association Fédérale de l'Industrie du Plâtre (Bundesverband der Gipsindustrie e.V.), en particulier celles données dans les fiches n°2 et n° 6.
- Tous les travaux de peinture doivent être adaptés à l'objet et à son utilisation.

Les indications et suggestions figurant dans cette fiche technique sont le résultat de longues années de recherche et d'essais pratiques. Ces indications et suggestions poursuivent un but d'information et de conseil, mais ne dispensent pas pour autant l'acheteur ou l'utilisateur de vérifier si le produit correspond effectivement à l'utilisation qu'il souhaite en faire. C'est pourquoi ces indications n'engagent aucune obligation et aucune responsabilité d'un point de vue juridique. Le recours à nos conseils professionnels ne saurait donner naissance à un rapport de conseiller à consultant. Les informations figurant dans cette fiche technique perdent leur validité lors de la parution d'une nouvelle version. Mise à jour du 14/09/09.